

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 20 JANVIER 2016

Présents: ABRANOWITCH S. – BARBOSA J. - BOUTET S. – BUCHET C. – CHERPRENET S. - COUSIN L. – DA SILVA PINTO Th. - DUMONT S. – FARDINI M. - LAURENT S. – PENAUD J.P. - PIAT J. – PICARELLI V. – PORTIER Ph. - SIMON D. - TABOURET V. – VENUAT J.

Absents ayant donné procuration: CHABROL J-E. - DUMAS S. – GALLEAZZI J. - GODET V. - MARCHAND P.

Absent : LAPARRA L.

Secrétaire de séance : VENUAT J.

.....

1-Présentation du projet éolien de la société SAMEOLE :

Trois représentants de la société SAMEOLE basée à Valence sont venus exposer leur projet d'implantation d'éoliennes sur le territoire de la commune. D'après les études effectuées et les critères à respecter, deux sites sont susceptibles de convenir, l'un aux Vaures et l'autre à Fareilles.

Le conseil municipal a demandé la réalisation de photos-montage pour visualiser l'impact sur l'environnement de la Toque et de l'église avant de rendre son avis.

2-Modification du tableau des effectifs :

Un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) à temps plein sera créé à compter du 14 mars 2016 afin de pourvoir au remplacement de Bernadette AUROY, admise à faire valoir ses droits à la retraite au 1^{er} avril. Les candidats devront disposer du grade d'ATSEM ou avoir été admis au concours d'ATSEM en cours de validité.

3-Régime indemnitaire :

L'assemblée a voté les taux d'attribution de la prime de service et de rendement et de l'indemnité spécifique de service pour le cadre d'emplois des techniciens.

4-Déplacement des agents :

Les conditions d'utilisation d'un véhicule de service seront étendues aux déplacements pour se rendre à des formations organisées ou non par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

5-Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT) :

Stéphane ABRANOWITCH et Jean-Elie CHABROL ont été désignés à l'unanimité pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

6-Projet d'ouverture d'une Maison d'Assistants Maternelles (M.A.M.) :

Le conseil municipal a émis un avis favorable au projet d'ouverture d'une Maison d'Assistants Maternelles soutenu par une initiative privée et a proposé l'appartement communal situé au-dessus de la Poste pour accueillir la structure sous réserve de la validation du site par les partenaires de l'opération.

7-Contrat pour le bulletin annuel d'information municipale :

La réalisation du bulletin municipal annuel sera confiée à AGRICENTRE dans les conditions fixées par contrat que l'assemblée autorise le maire à signer.

8-Demandes de subventions :

Parmi les cinq demandes de subventions parvenues, la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) percevra un montant de 240 € identique à l'an passé.

Le Comité de l'Allier du Concours de la Résistance et de la Déportation, la Fédération du Logement, le Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier et l'Institut de Formation Interprofessionnel de l'Allier ne seront pas subventionnés par la commune.

.....

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au jeudi 11 février à 19 heures.